



Lemna
Laboratoire d'Économie et de
Management Nantes-Atlantique

Genre et bénévolat

Femmes et hommes,
un même engagement bénévole ?

Jun 2020

Observatoire de
l'égalité femmes-hommes
dans l'économie sociale
et solidaire

Sommaire

Introduction	3
1 Femmes et hommes bénévoles : des similitudes dans les profils	4
1.1 Le rôle de la socialisation familiale et de la pratique religieuse	
1.2 Des niveaux d'étude plus élevés que la moyenne	
1.3 Une surreprésentation des catégories socioprofessionnelles « cadres et professions libérales » et « professions intermédiaires »	
2 Une répartition genrée par domaine d'activité	6
2.1 Un bénévolat relativement mixte	
2.2 Sport, santé, éducation : des secteurs plus genrés	
2.3 Une progression de la part des femmes dans la culture et la défense des droits, des causes ou des intérêts	
3 Un engagement bénévole légèrement plus distancié pour les femmes	8
3.1 Des femmes moins souvent adhérentes	
3.2 Une ancienneté d'engagement moins longue chez les femmes	
3.3 Un temps consacré au bénévolat globalement plus réduit pour les femmes	
4 Un accès aux responsabilités bénévoles associatives plus restreint pour les femmes	10
4.1 La part des femmes décroît quand le niveau de responsabilité s'élève	
4.2 Une légère progression des femmes bénévoles exerçant des responsabilités associatives	
4.3 D'apparentes similarités dans les profils sociodémographiques des femmes et des hommes en charge de responsabilités associatives	
5 Des contraintes spécifiques sur l'engagement des femmes	13
5.1 La pratique bénévole des femmes est impactée par la parentalité	
5.2 Des effets de réseautage ou de cooptation qui bénéficient plus aux hommes ?	
Conclusion	14
Méthodologie	15

Responsable éditorial : Benjamin Roger, CNCRESS

Rédaction : Lisa Pleintel, CNCRESS et Lionel Prouteau, LEMNA

Directrice de la publication : Marie-Martine Lips, CNCRESS

Maquettage et mise en page : Vincent Burille, CRESS Centre-Val de Loire



Marie Leclerc-Bruant,
responsable du marché
ESS à la Caisse d'Épargne



Jérôme Voiturier,
directeur de l'Uniopss

EDITORIAL

Le premier état des lieux de l'égalité femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire, publié le 8 mars 2019, a permis de démontrer que l'ESS n'échappe pas aux inégalités femmes-hommes qui structurent en profondeur le marché du travail.

Même si l'ESS est l'économie la plus féminisée, avec 68 % de femmes salariées, l'emploi des femmes y est fortement polarisé sur des métiers d'employées, peu valorisés et plus précaires. Les femmes représentent ainsi 75 % des salarié.e.s à temps partiel et en contrat à durée déterminé. Et ces inégalités ne s'arrêtent pas aux portes des conseils d'administration ! Le CNCRESS publiait à l'occasion du Mois de l'ESS, en novembre 2019, une étude sur l'égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance de l'ESS qui souligne la sous-représentation des femmes dans les conseils d'administration et les bureaux des structures de l'ESS, ainsi qu'une ségrégation des responsabilités, les femmes ne représentant que 37 % des Président.e.s des organisations de l'ESS. L'étude signalait enfin le sexisme, dont 1 administratrice sur 3 témoigne être la cible au cours de son mandat, impactant ainsi l'accès et le maintien au pouvoir des femmes.

Après avoir fait état des enjeux à l'œuvre dans le monde salarié et parmi les instances de gouvernance des structures, il paraissait donc primordial de poursuivre ce travail de diagnostic en analysant le bénévolat à l'aune du genre. En effet, outre les salarié.e.s, dirigeant.e.s et administrateur.trice.s, les bénévoles constituent une ressource essentielle pour les associations et plus largement pour le champ de l'économie sociale et solidaire. Leur nombre approche les 22 millions en 2017 selon l'enquête CRA-CSA et le volume du bénévolat, d'après la même source, peut être estimé aux alentours de 1,4 million d'emplois en équivalent temps plein.

Ainsi, quelle est la part des femmes parmi ces bénévoles ? Comment et dans quels cadres s'investissent-elles ? En quoi les normes de genre, présentes dans l'ensemble de notre société, induisent des pratiques bénévoles différentes pour les femmes et pour les hommes et comment peut-on les analyser ?

Pour répondre à ces questions, nous avons sollicité la contribution du chercheur Lionel Prouteau, du Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique (LEMNA) et qui a dirigé l'enquête « Bénévolat et bénévoles en France en 2017 » du Centre de recherche sur les associations (CRA). L'étude que nous publions conjointement, et dont nous saluons le partenariat, vise ainsi à réaliser une radiographie genrée du bénévolat en France, interrogeant aussi bien le profil des bénévoles que leur engagement.

Comme le montre l'étude, le bénévolat est traversé par des effets de genre qui conduisent à une répartition des femmes et des hommes différente selon les domaines d'activité, une sous-représentation des femmes parmi les bénévoles qui occupent des responsabilités ainsi qu'un fort impact de la parentalité dans l'engagement bénévole des femmes. Dans un contexte de renforcement du bénévolat en France, et des besoins de solidarité et de cohésion sociale, mieux connaître le profil des femmes bénévoles, leurs pratiques, ainsi que les contraintes spécifiques auxquelles elles sont soumises, paraît essentiel pour outiller les organisations qui souhaitent pérenniser, renforcer et diversifier leurs ressources bénévoles.

Bonne lecture !

Introduction

Alors que 68 % de l'effectif salarié du champ de l'économie sociale et solidaire est composé de femmes, l'ESS n'est pas épargnée par les inégalités femmes-hommes qui existent dans les autres champs de l'économie : ségrégation des métiers, plafond de verre, inégalités salariales, temps partiels subis.

Au-delà de ces constats connus dans l'emploi salarié, quelle est la place des femmes dans les milieux bénévoles et l'accès aux responsabilités associatives ? On peut supposer que le monde associatif et notamment le bénévolat ne sont pas exempts des mécanismes de genre présents dans le reste de la société et qu'on retrouve ainsi dans l'engagement bénévole des situations semblables aux constats dressés dans le monde salarié.

Peu de données sont disponibles sur le sujet. Cette note propose d'analyser le bénévolat à l'aune du genre en nous appuyant sur les données issues de l'enquête conçue et dirigée en 2017 par Lionel Prouteau du Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique (LEMNA), réalisée par l'institut de sondage CSA pour le compte du Centre de recherche sur les associations (CRA). Les résultats de cette enquête sont présentés dans un **rapport de recherche intitulé « Bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances »**¹. Cette enquête concerne la population de France métropolitaine de 18 ans et plus et offre l'opportunité de recueillir des données sexo-spécifiques permettant d'analyser les profils et les pratiques des bénévoles femmes et hommes. Une exploitation particulière de ces données sexo-spécifiques a été réalisée pour les besoins de cette étude.

Comme le montre l'enquête CRA-CSA, la population bénévole en France est paritaire, regroupant 50 % de femmes et 50 % d'hommes. Mais la part des femmes dans la population totale étant supérieure à celle des hommes, cette parité traduit en réalité un niveau d'engagement légèrement différent entre femmes et hommes : **42 % des premières ont déclaré avoir pratiqué des activités bénévoles au cours de l'année précédant l'enquête tandis que c'est le cas de 45 % des seconds.**

Quels sont les profils de ces femmes et de ces hommes ?

Partagent-ils les mêmes types d'engagement ?

Leur niveau d'engagement est-il comparable ?

Enfin, dans un contexte général d'augmentation du nombre de bénévoles et du nombre d'associations, en quoi l'engagement des femmes peut-il être un levier de transformation et de renforcement du bénévolat français ?

Cette note propose de répondre à ces questions et d'analyser en quoi le genre peut être une variable de différenciation de l'engagement bénévole.

Comme nous le verrons, même si les femmes et les hommes bénévoles ont des profils socio-démographiques globalement similaires (partie 1), leurs types d'engagement diffèrent sous plusieurs aspects, en particulier dans le choix des secteurs investis (partie 2) et dans les formes d'engagement (partie 3) ; enfin on observe également une moindre présence des femmes parmi les responsables associatifs élus (partie 4), qui relève au moins en partie des contraintes spécifiques auxquelles elles sont soumises (partie 5).

¹ Rapport de recherche « Bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances », Lionel Prouteau, LEMNA / CRA - Octobre 2018

1 Femmes et hommes bénévoles : des similitudes dans les profils

Femmes et hommes bénévoles partagent des profils sociodémographiques partiellement similaires. Il est ainsi possible de dégager des éléments qui vont influencer sur la participation bénévole, aussi bien chez les femmes que chez les hommes : la socialisation familiale, le niveau de diplôme, et dans une certaine mesure, la pratique d'une religion (plus que la croyance en elle-même).

1.1

Le rôle de la socialisation familiale et de la pratique religieuse

Un bénévolat qui se transmet de parents à enfants.

Plus de la moitié des personnes enquêtées qui, lorsqu'elles étaient adolescentes, avaient des parents bénévoles sont, à leur tour, bénévoles.

- Lorsque la mère seule a pratiqué une activité bénévole, le taux de participation au bénévolat est de 48 % pour les femmes et de 55 % pour les hommes.

- Lorsque le père seul a pratiqué une activité bénévole, le taux de participation au bénévolat est de 50 % pour les femmes et de 64 % pour les hommes.

- Lorsque les deux parents ont pratiqué une activité bénévole, le taux de participation au bénévolat est de 66 % pour les femmes et de 71 % pour les hommes.

Dans tous les cas de figure, l'analyse des données de l'enquête montre que les enfants de parents bénévoles ont plus de probabilité de devenir bénévoles à leur tour.

La pratique religieuse influe sur certains types de bénévolat.

On note également que la pratique religieuse a un impact sur la participation bénévole des femmes et des hommes. La probabilité de faire du bénévolat est plus forte lorsque les personnes enquêtées pratiquent régulièrement une religion, notamment pour les hommes. Les hommes qui ont une pratique religieuse régulière ont une probabilité de faire du bénévolat supérieure de 21 points de pourcentage à celle des hommes sans croyance ni pratique religieuse. Cet écart est de 12 points pour les femmes. Mais ce constat n'est vérifié que dans certains secteurs seulement : la défense de droits, de causes et d'intérêts dont les associations paroissiales et religieuses font partie ainsi que le social-caritatif.

Un effet d'entraînement différent en fonction du père ou de la mère ?

On remarque chez les hommes enquêtés que l'engagement du père a plus d'influence que celui de la mère, ce qui pourrait donner à voir un effet de projection « père – fils » plus significatif. Une étude statistique plus approfondie montre que la probabilité de faire du bénévolat est accrue de 20 points de pourcentage pour les hommes dont le père a pratiqué le bénévolat comparativement à ceux qui n'ont pas connu cette pratique bénévole paternelle antérieure alors que l'écart est de 12 points lorsqu'il s'agit de la mère. Pour les femmes enquêtées, cet effet de la socialisation familiale est non différencié selon le sexe du parent, la probabilité de faire du bénévolat étant accrue de 11 points de pourcentage pour celles dont le père ou la mère a pratiqué le bénévolat.

1.2

Des niveaux d'étude plus élevés que la moyenne

Plus d'1/3 des bénévoles femmes et hommes ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

- Parmi les femmes bénévoles, 36 % sont diplômées de l'enseignement supérieur (contre 28 % de la population française féminine de 18 ans et plus).
- Parmi les hommes bénévoles, 35 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (contre 27 % de la population française masculine).

Le taux de participation au bénévolat est très sensible au niveau d'étude. À titre d'exemple, 53 % des femmes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur pratiquent le bénévolat contre 34 % des femmes sans diplôme ou seulement titulaires du CEP ou BEPC. De la même manière 58 % des hommes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur pratiquent le bénévolat contre 38 % des hommes sans diplôme ou seulement titulaires du CEP ou BEPC. On notera cependant que ce constat n'est pas valable pour les bénévoles du secteur des loisirs, dans lequel la probabilité de faire du bénévolat diminue quand s'élève le niveau de diplômes.

Un effet « diplômes » plus fort pour les hommes.

Une analyse statistique plus approfondie confirme pour les deux sexes cette sensibilité de la participation bénévole au niveau de diplôme. La probabilité de faire du bénévolat est de 12 points de pourcentage plus importante pour les hommes diplômés de l'enseignement supérieur par rapport aux hommes sans diplôme ou seulement titulaires du CEP ou BEPC. Même constat pour les femmes, même si l'impact est moindre. La probabilité de faire du bénévolat est de 7 points de pourcentage supérieure pour les femmes détentrices d'un baccalauréat (général ou professionnel) et de 8 points supérieure pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur.

1.3

Une surreprésentation des catégories socioprofessionnelles « cadres et professions libérales » et « professions intermédiaires »

Les bénévoles appartenant aux catégories socio-professionnelles « cadres et professions libérales » et « professions intermédiaires » sont surreprésentés par rapport à la part qu'ils occupent dans la population française.

Un effet d'entraînement différent en fonction des catégories socioprofessionnelles et des genres.

Une étude statistique plus attentive nous permet de constater que la probabilité de faire du bénévolat est, comparativement à celle des ouvrières, de 11 points de pourcentage supérieure pour les femmes cadres supérieures et professions libérales et de 9 points de pourcentage supérieure pour les femmes professions intermédiaires.

Chez les hommes, seuls les agriculteurs se distinguent statistiquement des ouvriers, leur probabilité d'être bénévole leur étant alors de 18 points de pourcentage supérieure. Parmi les facteurs de cette pratique plus fréquente du bénévolat de la part des agriculteurs on peut citer leur participation syndicale plus importante qu'en milieu ouvrier mais aussi la diversité des organismes, associatifs ou autres, liés à l'exercice de leur profession (mutuelles, coopératives, associations diverses...) et pour l'animation desquels ils sont susceptibles d'être sollicités.

2 Une répartition genrée par domaine d'activité

L'engagement bénévole des hommes et des femmes se distinguent sous l'angle des domaines d'activité investis, s'inscrivant dans un schéma classique de répartition genrée des activités. Cela traduit selon toute vraisemblance l'effet d'une socialisation différenciée.

2.1 | Un bénévolat relativement mixte

Contrairement à ce que l'on observe pour l'emploi salarié, la majorité des domaines d'activité bénévoles ici retenus sont mixtes au sens où l'entend l'Insee c'est-à-dire qu'ils comportent au moins 40 % de l'un des deux sexes. C'est ainsi le cas de la culture, des loisirs, du social caritatif humanitaire et de la défense des droits, des causes ou des intérêts. Trois secteurs échappent à cette situation de mixité : le sport en faveur des hommes, et l'éducation ainsi que la santé en faveur des femmes.

2.2 | Sport, santé, éducation : des secteurs plus genrés

Même si les secteurs sont mixtes, et a fortiori lorsqu'ils ne le sont pas, la répartition des bénévoles apparaît bien genrée. En d'autres termes, les parts des participations masculines et féminines y sont différentes.

On distingue ainsi des secteurs plus « féminins » et d'autres plus « masculins ». Cette répartition n'est pas étonnante. Le bénévolat comme les autres formes de participation à la vie associative, à l'image du monde professionnel, portent l'empreinte des rôles sociaux et de la division sexuée traditionnelle des tâches. On voit ainsi l'effet d'une socialisation différenciée des filles et des garçons et de la division sexuelle des tâches qu'elle induit, les poussant

vers des centres d'intérêt différents. Les activités bénévoles n'échappent pas à cette « ségrégation de fait ».

Ainsi, dans le secteur sportif, les hommes sont très nettement majoritaires parmi les bénévoles puisqu'ils en représentent 68 %. Au contraire, dans le social, caritatif et humanitaire la part des femmes est proche de 60 % et est particulièrement élevée par exemple dans les associations familiales, de soutien à des mères de famille isolées ou d'aide à l'enfance. Cette part des femmes est de 68 % dans l'éducation-formation avec notamment une forte présence dans le soutien scolaire. Elle est de 63 % dans la santé mais dans ce secteur les effectifs de bénévoles de l'échantillon sont restreints ce qui incite à la prudence dans le commentaire. Si dans le secteur de la défense de droits, de causes et d'intérêts considéré dans son ensemble le nombre de femmes l'emporte sur le nombre d'hommes, il n'en est pas de même dans ses différentes composantes. Ainsi les effectifs masculins dominent parmi les bénévoles des groupements à caractère professionnel ou syndical ainsi que dans les organisations politiques tandis que ce sont les femmes qui sont majoritaires dans le bénévolat religieux ou dans celui des associations de parents d'élèves.

Tableau 1 : Répartition des bénévoles par sexe en fonction des domaines de l'activité bénévole

	Culture	Sport	Loisirs	Social, caritatif, humanitaire	Défense de droits, de causes ou d'intérêts	Santé	Éducation
Femmes	55 %	32 %	46 %	59 %	54 %	62.5 %	68 %
Hommes	45 %	68 %	54 %	41 %	46 %	37.5 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Enquête CRA-CSA 2017

2.3

Une progression de la part des femmes dans la culture et la défense des droits, des causes ou des intérêts

Par rapport à l'enquête Insee Vie associative de 2002, il n'y a pas eu de changements importants en termes de répartition femmes-hommes des bénévoles dans les différents secteurs d'activité bénévole. Seuls deux d'entre eux ont connu une évolution entre 2002 (année de l'enquête de l'Insee) et 2017 : la culture et la défense de droits, de causes et des intérêts. Dans ces deux domaines, la répartition femmes-hommes s'est inversée : la part des hommes a baissé respectivement de 10 et 8 points de pourcentage, positionnant ainsi les bénévoles femmes comme majoritaires.

Cette évolution peut résulter en partie de la recomposition des activités à l'intérieur des secteurs. La remarque vaut plus particulièrement pour le secteur de la défense des droits, des causes ou des intérêts au sein duquel on note un recul de la participation, traditionnellement majoritairement masculine, dans les associations syndicales et de défense des intérêts professionnels.

Tableau 2 : Répartition des bénévoles par sexe selon les domaines de bénévolat

	Culture		Défense de droits, de causes ou d'intérêts	
	2002	2017	2002	2017
Femmes	45 %	55 %	46 %	54 %
Hommes	55 %	45 %	54 %	46 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : comparaison Enquête Insee Vie associative 2002 - Enquête CRA - CSA 2017

3 Un engagement bénévole légèrement plus distancié pour les femmes

L'engagement bénévole des femmes se distingue de celui des hommes sur plusieurs points. C'est un engagement qui peut apparaître plus distancié, dont les contributions en heures sont plus réduites et dont l'ancienneté est plus courte. Cette situation résulte en partie des secteurs investis par les femmes mais également de contraintes de temps pesant plus sur elles.

3.1 Des femmes bénévoles moins souvent adhérentes

Quand elles pratiquent le bénévolat en associations, les femmes le font plus fréquemment que les hommes en tant que non-adhérentes (31,1 % contre 25,5 %). Cela est en partie lié à la forte présence des femmes dans le bénévolat social et caritatif où, dans un certain nombre d'organisations comme le Secours catholique, les bénévoles n'ont pas le statut d'adhérents.

Les femmes bénévoles pratiquent également plus souvent que les hommes leurs activités volontaires non rémunérées dans des organismes non associatifs. Tel est le cas de 11,1 % d'entre elles contre 8,2 % pour les bénévoles masculins. Cela est en partie imputable au fait que le secteur éducatif occupe une place non négligeable dans ce bénévolat non associatif (par exemple au titre de l'accompagnement en sortie scolaire) or nous avons signalé que les femmes sont très présentes dans ce secteur.

3.2 Une ancienneté d'engagement moins longue chez les femmes

Les participations bénévoles masculines sont majoritaires parmi les participations dont l'ancienneté est d'au moins 10 ans puisqu'elles en

représentent 53 %. À l'opposé, les participations bénévoles des femmes sont majoritaires parmi les participations bénévoles de moins d'un an d'ancienneté (54 %). La part des femmes suit donc une évolution inverse à celle des hommes quand l'ancienneté des participations bénévoles s'accroît. La première diminue alors que la seconde augmente. Cela peut en partie être lié aux secteurs dans lesquels les femmes et les hommes sont investis. On note par exemple que les participations sont en moyenne moins anciennes dans le social-caritatif, ce qui suggère une montée en puissance assez récente de ce bénévolat. Mais cette plus faible ancienneté des participations bénévoles féminines peut également s'expliquer par des interruptions plus fréquentes de l'engagement des femmes, comme tel est aussi le cas dans leur vie professionnelle, notamment du fait des maternités.

Tableau 3 : Répartition des participations bénévoles par sexe selon l'ancienneté du bénévolat

	Participations bénévoles des femmes	Participations bénévoles des hommes	Total des participations
Moins d'un an	54 %	46 %	100 %
1 an à moins de 5 ans	52 %	48 %	100 %
5 ans à moins de 10 ans	50,5 %	49,5 %	100 %
10 ans et plus/moins de 10 ans	47 %	53 %	100 %

Source : Enquête CRA-CSA 2017

3.3

Un temps consacré au bénévolat globalement plus réduit pour les femmes

Le domaine le plus investi en temps par les bénévoles est le social caritatif, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Néanmoins, le temps annuel consacré au bénévolat déclaré par les femmes et par les hommes est différent.

L'estimation du temps consacré au bénévolat a été réalisée sous forme d'une fourchette avec une variante haute et une variante basse, afin de tenir compte de certaines réponses des personnes enquêtées pouvant prêter à interprétations. Si l'on considère la contribution médiane calculée sur l'année :

- dans l'estimation inférieure, elle est de 36 heures chez les femmes et de 52 heures pour les hommes ;
- dans l'estimation supérieure, ces contributions sont respectivement de 45 et 63 heures par an.

Rappelons que la médiane est la valeur qui sépare la distribution en deux parties égales. En d'autres termes, la moitié des bénévoles ont une contribution inférieure à la durée médiane et l'autre donne un nombre d'heures supérieur. Cette différence dans le temps consacré au bénévolat doit être mise en lien avec le poids des tâches domestiques et parentales, dont nous parlerons en partie 5, qui impacte plus fortement le temps dont disposent les femmes.

4 Un accès aux responsabilités bénévoles associatives plus restreint pour les femmes

Le plafond de verre observé par ailleurs est également présent dans la vie associative et parmi les bénévoles. Les femmes y sont d'autant moins nombreuses que le niveau des responsabilités assumées augmente. Parmi les responsables, la comparaison des profils masculins et féminins permise par l'enquête présente toutefois certaines limites.

4.1 La part des femmes décroît quand le niveau de responsabilité s'élève

On constate que le plafond de verre observé aussi bien dans l'activité professionnelle que dans le monde politique est également présent dans l'engagement bénévole. Alors que les femmes représentent la moitié des membres d'associations, elles ne sont que 4 sur 10 à exercer une présidence.

Tableau 4 : Répartition des bénévoles par sexe selon leurs niveaux de responsabilité dans les associations

	Part des femmes et des hommes parmi les membres d'associations	Part des femmes et des hommes parmi les responsables associatifs	Part des femmes et des hommes exerçant une présidence d'association
Femmes	49 %	45 %	39 %
Hommes	51 %	55 %	61 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Enquête CRA-CSA 2017

4.2

Une légère progression des femmes bénévoles exerçant des responsabilités associatives

La comparaison de ces constats avec ceux tirés de l'enquête Vie associative de l'Insee de 2002 suggère que le bénévolat devient légèrement moins sélectif et que le plafond de verre a tendance à s'atténuer. On note en effet une évolution non négligeable de la part des femmes parmi les responsables bénévoles mais force est de constater que cette évolution est plus restreinte s'agissant des présidences.

Tableau 5 : Répartition des bénévoles par sexe selon leurs niveaux de responsabilité en 2002 et en 2017

	Part des femmes parmi les membres d'associations	Part des femmes parmi les responsables associatifs	Part des femmes exerçant une présidence d'association
2002	47 %	37 %	34 %
2017	49 %	45 %	39 %

Source : Enquête vie associative Insee 2002, Enquête CRA-CSA 2017

Ces comparaisons démontrent qu'un simple effet « temps » n'est pas suffisant pour atteindre une situation de parité quantitative mais qu'il est nécessaire de développer des politiques proactives à cet égard.

4.3

D'apparentes similarités dans les profils sociodémographiques des femmes et des hommes en charge de responsabilités associatives

La moitié des responsables bénévoles ont plus de 52 ans.

Sous l'angle de l'âge, femmes et hommes exerçant des responsabilités associatives, quelles qu'elles soient, ne présentent guère de différences : leurs âges médians sont respectivement 53 et 52 ans et leurs âges moyens de 53 et 51 ans.

Toutefois, l'examen ici réalisé considère l'ensemble des fonctions dirigeantes, tous niveaux de responsabilité confondus. Des études réalisées sur le sujet montrent que cette relative similitude des profils n'est pas nécessairement vérifiée à tous ces niveaux. À ce titre, l'étude² publiée en novembre 2019 par le CNCRESS concernant les administratrices et administrateurs des structures de l'ESS démontre un écart d'âge non négligeable entre femmes et hommes, notamment en ce qui concerne les présidences où les femmes sont en moyenne plus jeunes. 41 % des Présidents ont 65 ans et plus pour seulement 32 % des Présidentes.

Une sélectivité sociale dans l'accès aux responsabilités partagée par les deux genres.

Même en tenant compte des particularités propres aux deux populations s'agissant de leur répartition par catégorie socioprofessionnelle (parts des femmes cadres et ouvrières moins élevées, part des employées plus importante), la forte sélectivité sociale dans l'accès aux responsabilités y est de même nature : 23 % des responsables féminines sont cadres alors qu'elles ne sont que 12 % dans la population totale de même sexe et 28 % des hommes responsables sont cadres alors qu'ils ne représentent que 16 % de la population totale masculine.

On peut cependant se demander si ce degré de sélectivité sociale reste identique entre femmes et hommes à tous les niveaux de responsabilité et dans tous les secteurs d'activité. Les effectifs de l'échantillon de l'enquête CRA-CSA 2017 sont insuffisants pour répondre à cette question.

² *Egalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance des structures de l'économie sociale et solidaire, novembre 2019, CNCRESS*

Tableau 6 : Part des femmes et des hommes selon les différentes catégories socioprofessionnelles dans la population française et parmi les responsables associatifs

	Population française de 18 ans et plus		Responsables d'associations	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,9 %	9,0 %	7,6 %	11,8 %
Cadres et professions libérales	11,7 %	16,0 %	22,8 %	27,8 %
Professions intermédiaires	19,6 %	20,4 %	25,1 %	25,1 %
Employés	37,0 %	13,3 %	28,0 %	10,3 %
Ouvriers	10,1 %	32,1 %	5,8 %	18,6 %
Sans activité professionnelle hors retraités	15,7 %	9,2 %	10,7 %	6,4 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Enquête CRA-CSA 2017

5 Des contraintes spécifiques sur l'engagement des femmes

L'engagement bénévole des femmes est nettement impacté par des contraintes qui pèsent plus fortement sur elles (tâches domestiques et parentales). Il est également en partie lié à des effets de cooptation ou de réseautage dont les femmes bénéficient moins.

5.1 La pratique bénévole des femmes est impactée par la parentalité

Une étude statistique approfondie montre que le nombre et l'âge des enfants au foyer n'ont pas d'influence sur la participation bénévole des hommes au contraire de la participation bénévole des femmes.

Des mères de jeunes enfants moins impliquées dans le bénévolat

Les femmes ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge ont une probabilité de faire du bénévolat de 7 points de pourcentage inférieure par rapport aux femmes sans enfants. Cela peut s'expliquer par le fait que les tâches parentales en France sont encore largement effectuées par les femmes, sachant que la présence d'un (voire de plusieurs) enfants en bas âge alourdit nettement les contraintes domestiques. Selon l'enquête Emploi du temps de l'INSEE, en 2010, les femmes effectuent la majorité des tâches ménagères et parentales - respectivement 71 % et 65 %³. L'enquête montre également que le moment privilégié pour réaliser les tâches domestiques est le samedi, qui est une journée également particulièrement prisée pour

les activités bénévoles. Un des premiers freins au bénévolat des femmes pourrait ainsi être le manque de temps disponible par rapport aux hommes.

Le bénévolat des femmes est encouragé par la présence de plusieurs enfants d'âge scolaire

À l'opposé, on constate que la probabilité de faire du bénévolat augmente avec le nombre d'enfants d'âge scolaire chez les femmes. Elle est de 12 et 11 points de pourcentage supérieure pour les femmes avec 2 enfants ou plus par rapport aux femmes sans enfants. Cela peut s'expliquer par le fait que les tâches bénévoles liées aux enfants relèvent plus souvent des femmes, que ces tâches concernent le suivi de leur scolarité ou les loisirs.

Il serait à cet égard intéressant de pouvoir mieux étudier l'effet de ces tâches domestiques en analysant, d'une part, la participation bénévole des femmes de familles monoparentales et, d'autre part, la participation bénévole féminine dans les couples au sein desquels la répartition des tâches domestiques et parentales est équilibrée. L'enquête ici exploitée ne le permet pas.

5.2 Des effets de réseautage ou de cooptation qui bénéficient plus aux hommes ?

L'enquête CRA-CSA interrogeait également sur l'appartenance éventuelle des répondants à des groupes informels et son impact sur les participations bénévoles. Cette donnée doit être considérée avec prudence compte tenu du pourcentage modéré de personnes enquêtées qui se déclarent membres de groupes informels. Son examen fait toutefois apparaître que l'appartenance à de tels groupes est plus fortement corrélée au bénévolat des hommes qu'il ne l'est au bénévolat des femmes. Chez les premiers, cette appartenance augmente de 19 points de pourcentage la probabilité d'être bénévole comparativement à ceux qui ne fréquentent pas de tels groupes tandis que, dans la population féminine, l'augmentation est de 9 points de pourcentage.

Il serait imprudent d'en conclure à une causalité à sens unique qui signifierait que l'appartenance à ces groupes augmente la propension à être bénévole. On peut en effet tout aussi bien envisager la causalité inverse, c'est-à-dire que le fait d'être bénévole augmente la probabilité de fréquenter des groupes informels. Il reste à expliquer pourquoi l'intensité de la liaison entre ces deux situations (bénévolat et participation à un groupe informel) est plus faible chez les femmes. On ne peut exclure que cette situation manifeste le fait que les femmes bénéficient moins des « jeux » de « réseautage » et/ou de cooptation que les hommes. Cette piste reste toutefois à confirmer.

³Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? Économie et statistique n° 478-479-480, 2015

Conclusion

Alors que la composition par sexe des bénévoles en France est strictement paritaire, le taux de participation bénévole des femmes est légèrement inférieur : 42 % des femmes ont déclaré avoir pratiqué des activités bénévoles dans l'année pour 45 % des hommes.

Les femmes et les hommes bénévoles ont des profils assez similaires : plus de la moitié avait des parents qui ont pratiqué le bénévolat, un tiers a un diplôme de l'enseignement supérieur et les cadres et professions intermédiaires y sont surreprésentés. Cependant, le champ du bénévolat, comme celui de l'activité professionnelle et plus globalement la société tout entière, est traversé par des effets de genre qui se traduisent par les constats suivants :

- Les femmes représentent 59 % des bénévoles du secteur social, caritatif et humanitaire et 68 % dans l'éducation et la formation alors que les hommes constituent 68 % des bénévoles du secteur sportif.

- Les femmes déclarent consacrer au bénévolat un temps annuel médian inférieur d'une quinzaine d'heures à celui déclaré par les hommes et leur ancienneté de participation est plus faible, résultant des contraintes induites par les charges domestiques et parentales.

- Le bénévolat des femmes est fortement sensible à la présence d'enfants au foyer, alors que cela n'a pas d'impact sur le bénévolat des hommes. La présence d'un enfant de moins de 3 ans réduit la probabilité pour les femmes de pratiquer le bénévolat alors que la présence d'enfants d'âge scolaire augmente cette probabilité, les mères étant très largement en charge des activités bénévoles en lien avec la scolarité ou les loisirs des enfants.

- La part des femmes décroît quand le niveau de responsabilité augmente. Alors qu'elles représentent 50 % des bénévoles, elles constituent 45 % des responsables bénévoles et 39 % des Présidents d'association. C'est pour cette dernière fonction que la part des femmes progresse le plus lentement, elle n'a augmenté que de 5 points de pourcentage depuis 2002.

Dans un contexte de renforcement du bénévolat en France, l'engagement des femmes et leur accès aux postes à responsabilité pourraient contribuer au renouvellement et à l'enrichissement du tissu associatif et plus largement du champ de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit là d'un enjeu démocratique mais également d'une question d'efficacité des organisations qui ont tout à gagner à reconnaître et assurer une véritable représentativité des femmes en leur sein.

Méthodologie de l'enquête CRA-CSA

L'enquête dont les données sont ici utilisées a été réalisée par l'institut de sondage CSA pour le compte du Centre de recherche sur les associations (CRA). Le questionnaire a été administré en face-à-face en juin 2017 auprès d'un échantillon de 5 039 personnes âgées de 18 ans et plus et résidant en France métropolitaine. Il a été constitué selon la méthode des quotas sur la base du sexe, de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle et du niveau de diplôme après stratification par région de résidence et catégorie d'agglomération.

Le questionnaire comportait deux volets. Le premier permettait d'identifier l'adhésion aux associations. Aux adhérents, la question suivante était alors posée :

« Au cours des 12 derniers mois, dans cette ou ces associations dont vous êtes membre, vous est-il arrivé de travailler ou de réaliser des tâches sans être rémunéré ou de rendre des services en tant que bénévole, que ce soit de manière régulière ou plus rarement (par exemple des activités non rémunérées en tant que dirigeant, membre du conseil d'administration, animateur, accompagnateur, formateur, entraîneur, chargé de tâches administratives ou chargé de tâches diverses) ? ».

En cas de réponse affirmative, une série de questions était posée concernant les modalités de la participation bénévole, les heures consacrées, l'exercice éventuel de responsabilités, etc. À l'issue de ce premier volet, un second s'adressait à l'ensemble de l'échantillon et portait sur le bénévolat éventuel réalisé :

- soit en associations mais sans être adhérent ;
- soit dans un organisme non associatif à titre ou non de membre. La question était la suivante :

« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de rendre des services en tant que bénévole, de travailler ou de réaliser des tâches volontairement sans être rémunéré, pour une association **dont vous n'êtes pas membre** ou pour un organisme d'une autre nature que vous en soyez **membre ou non** ?

Par exemple vous donnez un coup de main pour organiser la fête annuelle d'une association de quartier dont vous n'êtes pas membre, vous participez à la collecte de nourriture pour une association caritative dont vous n'êtes pas membre, vous accompagnez des sorties scolaires, vous aidez au fonctionnement d'une bibliothèque municipale, vous êtes administrateur d'une mutuelle dont vous êtes membre, etc. ».

En cas de réponse affirmative, une série de questions permettait de documenter les modalités du bénévolat.

Par conséquent, sont ici considérées comme bénévoles les personnes ayant répondu positivement à au moins l'une des deux questions précédentes, quel que soit le temps consacré aux activités concernées. En d'autres termes, pour être considéré comme bénévole il faut avoir donné volontairement et sans rémunération de son temps (quel que soit le nombre d'heures) au cours de la période de juin 2016 à juin 2017.

Le taux de participation bénévole (ou taux de bénévolat) est obtenu en rapportant l'effectif de bénévole dans une population donnée à l'ensemble d'effectifs de cette population. Il est exprimé en pourcentage.

S'agissant des évolutions du comportement bénévole, leur mise en évidence est théoriquement possible en comparant les résultats de deux

enquêtes conduites à des dates différentes. Mais la rigueur et donc la robustesse des résultats requièrent que ces enquêtes soient similaires d'un point de vue méthodologique.

En France, cette condition n'est pas remplie à ce jour. Il n'y a pas deux enquêtes strictement identiques portant sur le comportement bénévole. Faute de mieux, l'enquête CRA-CSA 2017 a été rapprochée de l'enquête qu'a réalisée en octobre 2002 l'Insee sur la vie associative. Ces deux enquêtes présentent des convergences dans la conception des questionnaires et leur mode d'administration (en face-à-face). Mais elles diffèrent sous certains aspects et notamment le mode de constitution de l'échantillon : par quotas pour l'enquête CRA-CSA, par sondage aléatoire pour l'Insee. La comparaison des résultats de ces deux enquêtes doit donc être appréhendée avec prudence. Elle n'est toutefois pas sans intérêt dans la mesure où elle permet de suggérer certaines tendances évolutives.

Les effets en termes de probabilité qui sont communiqués dans le texte sont issus d'investigations économétriques. Ces effets sont calculés pour des changements de modalités d'une variable (par exemple l'écart entre la probabilité d'être bénévole chez les ouvriers et celle des cadres) en considérant comme restant constantes toutes les autres caractéristiques sociodémographiques des individus (on dit parfois « toutes choses égales par ailleurs »).



Le réseau des CRESS

Les 18 Chambres Régionales de l'ESS (CRESS) ont pour mission, dans les territoires, de représenter les intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics, d'appuyer la création, le développement et le maintien des entreprises du secteur, d'appuyer la formation des hommes et des femmes salariées et dirigeantes ainsi que d'observer et de promouvoir l'économie sociale et solidaire.

Le Conseil National des CRESS (CNCRESS) représente les chambres régionales au niveau national, soutient leur développement et favorise leur harmonisation. Il coordonne le Mois et les Prix de l'ESS chaque année en novembre, et porte l'Observatoire national depuis 2008.

L'Observatoire national et le réseau des Observatoires régionaux de l'ESS

Créé en 2008 par le CNCRESS, l'Observatoire national de l'ESS (ONESS) est un dispositif inédit de suivi et de mesure de l'ESS en France. Il s'appuie sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, pour assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les structures de l'ESS que les structures publiques.

Dans les régions, les Observatoires régionaux de l'ESS réalisent des diagnostics et panoramas territoriaux, des analyses comparatives et prospectives, des études thématiques et territoriales.

L'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS



Haut-commissariat à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale

Il a vu le jour en juin 2018 conformément aux préconisations du premier rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS adopté le 7 février 2017 par le Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS).

Soutenu par le Haut-Commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale et porté par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRESS), l'observatoire vise à percuter l'illusion de l'égalité dans l'ESS et à accompagner les acteurs et actrices de l'ESS à engager une dynamique commune sur le sujet.

Présentation laboratoire Lemna

Le Laboratoire d'Économie et de Management de Nantes-Atlantique (Équipe d'Accueil 4272) est un centre de recherche pluridisciplinaire en sciences économiques et en sciences de gestion. Multicomposantes, il rassemble près de 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants en économie, en management de l'Université de Nantes (IAE Nantes, IUT de Nantes, IUT de Saint-Nazaire, etc.), de l'IMT (Institut Mines-Télécom Atlantique) et d'Oniris, qui travaillent sur des thématiques spécialisées ou transversales.

Le laboratoire mène des recherches sur des sujets variés combinant économie et gestion, regroupés en 4 axes (transformation du travail ; défis environnementaux, mer et énergie ; numérique et transformation des organisations ; évolution des entreprises et des marchés financiers). Le LEMNA adhère à plusieurs structures fédératives - dont deux fédérations de recherche CNRS. En parallèle, il accueille deux observatoires spécialisés en économie maritime et dans les entreprises familiales. Le laboratoire est membre du GIS MARSOUIN depuis 2017 (Groupement d'intérêt scientifique - Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'Information et les Usages d'INternet).

Retrouvez les dernières publications de l'observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS



Genre et bénévolat

Femmes et hommes,
un même engagement bénévole ?



Conseil National des CRESS
3/5 rue de Vincennes, 93 100 MONTREUIL

01 49 88 52 53

www.cncres.org

Twitter : @CNCRES

L'Observatoire national de l'ESS et la mission égalité femmes-hommes bénéficient du soutien de :

